



Les immigrés, une population urbaine

Les immigrés sont moins présents en Bourgogne-Franche-Comté qu'en moyenne en France. Près de 36 % de cette population est originaire de l'Union européenne et 30 % du Maghreb. Elle réside surtout dans les grandes villes et dans les territoires de tradition industrielle.

Marie Leger, David Brion

En 2012, 180 300 immigrés (cf. définitions) habitent en Bourgogne-Franche-Comté. Ils représentent 6,4 % de la population régionale, une proportion inférieure à la moyenne française (8,7 %).

La présence des immigrés, en Bourgogne-Franche-Comté comme en France, résulte de plusieurs vagues d'immigration survenues depuis le 20^e siècle et largement liées à l'activité économique.

Les vagues d'immigration les plus importantes étant maintenant relativement anciennes, la population immigrée est plus âgée que celle des non-immigrés : dans la région 47 % des immigrés ont plus de 50 ans contre 40 % des non-immigrés.

36 % des immigrés originaires de l'Union européenne

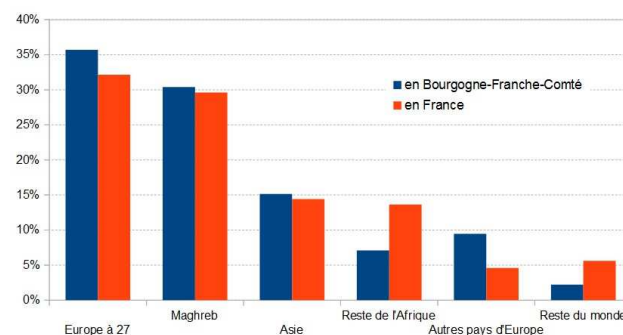
Près de 36 % des immigrés sont natifs d'un pays de l'Union européenne, principalement des pays du Sud. L'immigration européenne est marquée par l'arrivée d'un grand nombre d'Italiens dans les années 50, puis d'Espagnols au début des années 60 et par une arrivée massive de Portugais au début des années 70. Ces derniers sont particulièrement présents en Bourgogne-Franche-Comté : ils représentent 15 % de la population immigrée contre 10 % en France.

La région compte plus de 8 % d'immigrés venus de Turquie dès la fin des années 60 et plus de 30 % originaires du Maghreb, arrivés en grand nombre dans les années 60 et 70. Les immigrés nés au Maroc et en Algérie sont les plus nombreux.

La dernière vague d'immigration, au début des années 2000, est marquée par l'arrivée de nouvelles nationalités, issues notamment d'Afrique subsaharienne, d'Europe de l'Est ou d'Asie. La région se caractérise en particulier par une immigration proportionnellement plus importante en provenance de la Serbie mais aussi de la Suisse (figures 1 et 2).

1 Deux tiers des immigrés en provenance d'un pays de l'Union européenne ou du Maghreb

Répartition des immigrés selon le lieu de naissance
Lieu de naissance des immigrés (en %)



Champ : France entière (hors Mayotte)

Source : Insee, Recensement de la population 2012

2 Les immigrés du Maroc, du Portugal et de l'Algérie sont les plus nombreux

Principaux lieux de naissance des immigrés	Bourgogne-Franche-Comté		France
	Effectifs	%	%
Maroc	27 400	15,2	12,1
Portugal	26 700	14,8	10,5
Algérie	22 400	12,4	13,1
Turquie	15 000	8,3	4,3
Italie	12 500	6,9	5,1
Espagne	6 500	3,6	4,3
Suisse	5 800	3,2	1,0
Serbie	5 600	3,1	1,3
Tunisie	5 000	2,8	4,4
Allemagne	3 600	2,0	2,1
Pologne	2 900	1,6	1,6
Royaume-Uni	2 700	1,5	2,7

Champ : France entière (hors Mayotte)

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Des immigrés surtout dans les grandes villes

Les immigrés sont nombreux dans les grands pôles, où ils représentent un habitant sur dix, ainsi que dans les moyens et petits pôles. Cette localisation est liée en partie au type de logement occupé. En effet, les immigrés sont moins souvent propriétaires de leur logement que les non-immigrés et résident plus fréquemment dans le parc social, plus implanté dans les villes.

Ils sont moins présents dans les couronnes périurbaines de ces pôles, ainsi que dans les communes isolées. Ainsi, un clivage très net apparaît entre les pôles urbains qui comptent proportionnellement davantage d'immigrés et les autres territoires (figure 3).

3 Près de 6 immigrés sur 10 résident dans les grands pôles urbains

Lieu de résidence des immigrés en Bourgogne-Franche-Comté selon l'appartenance de leur commune au zonage en aires urbaines

Type d'espace	Nombre d'immigrés	Part d'immigrés dans la population totale (en %)
Espace des grandes aires urbaines	132 000	6,9
Grands pôles urbains	102 700	10,0
Couronnes des grands pôles urbains	20 900	3,1
Communes multi polarisées	8 400	4,3
Espace des autres aires	27 000	7,4
Moyens et petits pôles	24 600	8,4
Couronnes des moyens et petits pôles	2 400	3,3
Espace hors aires	21 300	3,9
Ensemble	180 300	6,4

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Près de 132 000 immigrés de la région résident dans les grandes aires urbaines c'est-à-dire dans les pôles et leur aire d'influence (cf. définitions). Celles de Dijon, Besançon et Montbéliard accueillent plus des deux tiers des immigrés de la région.

Les immigrés sont davantage présents dans les aires urbaines où l'industrie occupe une place importante dans le tissu économique. En effet, ce secteur a fait appel par le passé à une main-d'œuvre étrangère importante. Ainsi dans les aires urbaines du Creusot, de Montbéliard et de Sens ils représentent 9 % ou plus de la population. La population immigrée est aussi importante dans l'aire urbaine de Belfort, pourtant plus tertiaire (figure 4).

Dans les aires de Montbéliard et Belfort, un immigré sur quatre est né en Algérie. Les Turcs y sont aussi en grand nombre. Celles du Creusot et de Sens accueillent davantage d'immigrés en provenance du Portugal.

Les moyennes aires de Saint-Claude, Joigny et Migennes, comptent aussi de nombreux immigrés, et parmi eux une forte proportion de natifs du Maroc (18 à 22 %).

Dans les aires de Pontarlier et Lure, plus d'un quart des immigrés sont Turcs. A ceux-ci, s'ajoutent une importante communauté originaire de Suisse dans la première (11 %) et de Serbie (11 %) dans la seconde.

Les aires de Lons-le-Saunier, Nevers, Vesoul et Beaune comptent moins de 5 % d'immigrés. ■

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Patrick Pétour

Rédacteur en chef :
Martine Azouguagh

ISSN : en cours

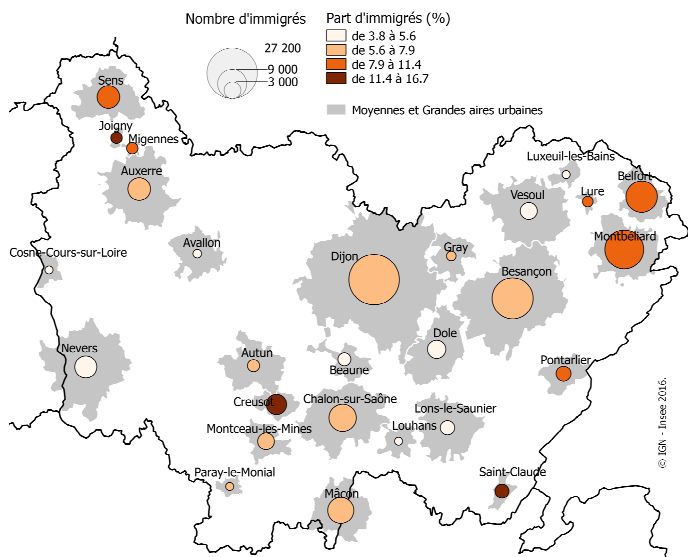
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Brutel C., « La localisation géographique des immigrés : une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris », *Insee Première* n° 1591, avril 2016
- Jobard A., « Immigrés en Franche-Comté, plus fréquemment en ville et en âge de travailler », *Info Web* n° 93, octobre 2012
- Salamon Y., Zemis G., « L'immigration en Franche-Comté », *Dossiers thématiques et multithèmes*, 2011
- Détrout A., « Le Programme régional d'intégration des populations immigrées : 56 000 personnes concernées en Bourgogne », *Bourgogne Dimensions* n° 164, décembre 2010

4 Davantage d'immigrés dans les aires de Saint-Claude, Joigny et du Creusot

Part et nombre d'immigrés dans les moyennes et grandes aires urbaines



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Définitions

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient Français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Une **aire urbaine** ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Un **moyen pôle** est une unité urbaine de 5 000 à 10 000 emplois.

Un **petit pôle** est une unité urbaine de 1 500 à 5 000 emplois.

Pour plus d'informations :

http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/aires_urbaines.htm



